

**Relance d'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°DNCMP/54/S/2018-2019 Pour la Fourniture du Service de la connexion Internet et de l'interconnexion à l'Université du Burundi, y compris les campus zege et Centre Vétérinaire.**

Date de publication : 28.01/2019

Date d'ouverture : 18.02/2019

**1. Objet**

L'Université du Burundi – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique invite, par le présent relance d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du service de la connexion internet et l'interconnexion à l'Université du Burundi y compris les campus zege et centre vétérinaire.

**2. Financement du marché**

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, l'exercice 2018-2019.

**3. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot:

La fourniture du service de connexion internet et l'interconnexion à l'Université du Burundi

**Termes de référence**

**• Contexte et objectifs du projet**

L'Université du Burundi dispose de six sites à Bujumbura (Campus Kiriri, Campus Rohero, Campus Mutanga, Campus Kamenge, Campus Ecole Doctorale et le Centre Hospitalo Universitaire de Kamenge) et deux de Gitega (Campus Vétérinaire et Campus Zege). En plus des huit sites, l'Université du Burundi est en train d'étendre ses services sur les provinces de Bubanza et Cankuzo respectivement avec le Campus de Nyamugerera et celui de Buhumuza. Le premier sera d'ailleurs inauguré avec l'année académique prochaine.

A l'ère actuelle, les TIC jouent un grand rôle dans la transformation de l'enseignement et de la recherche en facilitant l'accès aux ressources documentaire via Internet et en modernisant la façon de dispense des enseignements.

Pour exemple, l'Université du Burundi, dans le cadre de l'Ecole Doctorale, a déjà initié des cours dispensés à distance par des enseignants de renom grâce à Internet. Cette initiative

vient compléter une liste d'autres en cours d'intégration comme la Bibliothèque Numérique, l'accès aux cours en ligne via des plateformes adaptées, la visioconférence, l'évaluation en ligne des enseignants et enseignements, la gestion académique informatisée, la mise en place des revues en ligne, l'accès Internet pour tous...

C'est dans ce cadre que l'Université du Burundi souhaite acquérir une connectivité pour les sites ci-haut cités en vue de rendre l'enseignement et la recherche le plus inclusif possible.

Tous ces sites sont actuellement connectés au réseau de l'Université du Burundi via le Campus Ecole Doctorale.

La capacité souhaitée pour la connexion Internet est de 25 Mbps et celle souhaitée pour interconnecter les sites distants est de 9 Mbps (sans compter les sites de Nyamugerera et Buhumuza).

### Spécifications techniques

Technologie/équipements à installer	Le fournisseur est libre de proposer sa meilleure technologie et équipements qui devront répondre au besoin en fluidité et continuité de la connexion internet 24h/24 même en cas d'intempéries (pluies, ciel nuageux, forte chaleur extérieure, ...)
Bande passante	<p>La capacité en bande passante Internet est évaluée à 25Mps up/down dédiée.</p> <p>En plus de la capacité Internet, le soumissionnaire est prié de fournir le service de transmission pour interconnecter ses campus de Gitega (Zege et Vétérinaire) avec le cœur du réseau de l'Université du Burundi se trouvant au campus Ecole Doctorale (ancien CHAIRE UNESCO). La capacité en transmission nationale des campus Zege et Vétérinaire sont respectivement 5 Mbps et 4 Mbps en téléchargement et chargement.</p> <p>Cependant, le fournisseur est prié de proposer son plan tarifaire par palier afin de permettre à l'UB de déterminer la capacité à souscrire en fonction des paliers proposés.</p>
Adresse IP/Configuration WAN	L'Université du Burundi dispose de son propre bloc d'adresse IP Publique qui lui est fourni dans le cadre du Projet BERNET. Le fournisseur devra transiter par le routeur hébergé dans le cœur du réseau BBS pour fournir la capacité. Le numéro de l'AS Number du réseau

	BERNET est AS327798.
Monitoring du système	Le fournisseur devra fournir les outils et un accès à son système de monitoring à temps réel afin de permettre au service informatique de l'UB de faire un suivi permanent de l'usage de la bande passante (graph d'utilisation, détails du trafic, ...)
Support technique	Le fournisseur doit présenter un plan détaillé de support technique. Un numéro de téléphone doit être fourni pour l'assistance en permanence 24/24h 7/7jrs
Matériel de transmission et maintenance	Le matériel de transmission fourni reste la propriété du fournisseur et la maintenance de ce matériel est du ressort du fournisseur sans frais additionnel
Service Level Agreement	Le fournisseur doit proposer un SLA Le service devra être disponible à 99% de lundi au vendredi entre 6h et 18h et le nombre de coupures tolérable par mois est de 3.  Des sanctions seront appliquées si le prestataire ne répond pas aux obligations mentionnées dans le SLA.

### 1. Critères de sélection

- Le soumissionnaire devra présenter une licence d'exploitation internet **valide** délivrée par l'Autorité de Régulation et de Contrôle de Télécommunication, ARCT en sigle,
- Le soumissionnaire devra présenter une liste de références des marchés analogues déjà prestés,



- Le soumissionnaire doit garantir la fourniture de tous les services ci-haut cités dans les spécifications techniques.

#### 4. **Spécification du marché**

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les soumissionnaires sont priés d'entrer en contact avec l'institution pour de plus amples détails sur la fourniture de service de connexion internet.

#### 5. **Condition de participation.**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

#### 6. **Consultation et acquisition du Dossier D'appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8h à 15h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de :

a)25000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB et

b) 25 000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 745 320 107-40 ouvert à la BANCOBU au nom de l'Université du Burundi.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le Dossier d'Appel d'Offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

#### 7. **Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre**

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **2 400 000 Fbu (deux millions quatre cent mille francs burundais)**.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le **18 / 02 / 2019 à 9heures** à l'adresse suivante : Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

#### 8. **Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 9. **Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **18 / 2 / 2019 à 9 heures**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### 10. **Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C. M.P. dans la salle des réunions du Rectorat le **18 / 2 / 2019** à 09h30. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie de ce procès-verbal est transmis à la D.N.C. M.P. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V d'ouverture.

#### 11. **Critères de qualification**

##### **Offre Technique :**

- La caution de soumission (2 400 000 FBU) délivrée par une banque agréée au Burundi ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché

- L'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité;
- L'adresse complète du soumissionnaire (Boîte Postale, Téléphone et lieu du domicile, téléphone, télex et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre.
- Le registre de commerce (copie);
- Les statuts de la société (personne morale) ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité

**Offre Financière :**

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation.

- Le détail quantitatif et estimatif dument complété.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.**

Fait à Bujumbura, le 22.01./2019

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Le Recteur

Dr. HAVYARIMANA Francois

